

CHEF DE PROJETS APPLICATIF (h/f) #1078

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1078&id_origin=0



Limite de candidature	21-11-2026
Mise à jour Service	31-07-2026 DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES USAGES N...
Localisation	MARSEILLE / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Chef de projets applicatif (h/f)
Date de fin	21-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Ingenieurs territoriaux
Grade	Ingenieur, Ingenieur Principal, Ingenieur Hors Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité du Directeur des Systèmes d'Information et des Usages Numériques, du Directeur Adjoint Intégration et Production, du Chef du Service Construction de l'Environnement Utilisateur et de la Gestion Applicative, Le chef de projets applicatif prend en charge un portefeuille évolutif de systèmes applicatifs liés à une ou plusieurs directions du Département des Bouches du Rhône. Véritable pivot entre les différents acteurs de la DSIUN et les usagers des systèmes applicatifs, il doit prendre en compte les contraintes de production du Système d'Information allant de l'exploitabilité des solutions mises en œuvre à la prise en compte de la sécurité.

Il assure et coordonne les activités d'évolution et de maintenance corrective et applicative du système dont il est responsable.

Il en assure aussi le support de niveau 2 et le conseil dans le respect du contrat de services dans toutes ses composantes (Qualité, sécurité...).

Il est aussi le garant du maintien des connaissances fonctionnelles et techniques nécessaires à la pérennité de l'application.

Il doit être en capacité d'assurer toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

ACTIVITES :

• Coordination et réalisation

Etablit la programmation de la feuille de route de la MCO évolutive et réglementaire

Coordonne la réalisation de la maintenance corrective, préventive et évolutive

Assiste et conseille sur l'utilisation du système applicatif dont il a la charge.

Paramètre les composants logiciels

Vérifie et assure la qualité et la performance du fonctionnement des applications dont il est responsable.

Gestion du contrat de services dans le cadre des solutions SaaS

Passation et exécution des marchés publics

• Gestion des demandes

Analyse et réalise les demandes issues du métier, en prototypant et paramétrant les composants logiciels, selon les contraintes des systèmes applicatif.

Teste les développements internes et les solutions fournies par les éditeurs

• Gestion de la qualité de la configuration

S'assure de la cartographie applicative utilisée dans le cadre du référentiel d'urbanisation Assure la pérennité des connaissances sur les solutions apportées dans le cadre de la maintenance en lien avec le centre de services

Appliquer les processus définis au sein de la DSIUN (Changements, incidents, projet, problèmes).

Trace les évolutions du produit et des interventions dans une base de connaissances

- Communication

Est l'interlocuteur privilégié de la DSIUN avec les utilisateurs pour son application.

Est l'interlocuteur privilégié avec la production informatique et du centre de service pour l'application dont il est responsable

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.

Connaissance des principes, enjeux et obligations réglementaires liés à la dématérialisation : compréhension des processus documentaires numériques, de la gestion électronique des documents (GED), de l'archivage électronique et de leur intégration dans les organisations.

Connaissance des solutions de dématérialisation et des démarches de transformation numérique : compréhension des outils de GED, parapheur électronique, dématérialisation des marchés et des factures.

Connaissances sur l'interopérabilité et le SI

Compréhension des architectures applicatives, API, Web Services, échanges de données, bases de données relationnelles, flux documentaires entrants et sortants

Respect de l'organisation collective du travail : gestion des marchés de sous-traitance, partage de l'information, reporting, prise en compte des orientations stratégiques de la direction,

Très bonne capacité à travailler en équipe,

Capacité de synthétisation et de discernement dans l'expression écrite et orale (reporting consolidé, participation aux comités de gestion des prestataires, aux comités techniques liés au traitement des incidents, remontés d'alertes techniques...),

Aisance relationnelle pour la conduite de réunion, les relations clients-fournisseurs, la collaboration avec les chefs de projet, les architectes, attitude constructive et facilitante, maîtrise de soi,

Connaissance appréciée des collectivités et des marchés publics,

Connaissance en sécurité et réglementation de protection des données (RGPD, RGS, RGAA, ...),

Méthodologie de gestion de projet, ITIL,

Capacité à assurer ses missions en mode télétravail : travail sur objectifs, sens des responsabilités, capacité à rester en contact avec ses collègues, sa hiérarchie et l'Institution, reporting, à l'aise avec les outils numériques tels que la visioconférence, les logiciels collaboratifs.

👉 DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)

Participation au budget du Conseil départemental de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)

Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.